

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50
Six mois. 26.00
Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
trois mois. 16.50

Le France et l'Etranger, les frais de poste
en sus.
Le prix des Abonnements est payable
d'avance. — Tout abonnement continue,
jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Années: la ligne. 20 c.
Régimes: 30 c.
Fait divers: 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abon-
nements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont
reçus à Roubaix, au Bureau du Journal,
à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grand-
Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE
et Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires,
(place de la Bourse); à Bruxelles, à
l'Office de Publicité.

Table with 2 columns: COURSES DE PARIS (7 MARS) and (8 MARS). Rows include 3 0/0, 4 1/2, Emprunts (5 0/0), Actions Banque de France, Société générale, Crédit foncier de France, Chemins autrichiens, Lyon, Est, Ouest, Nord, Midi, Bézès, Péruvien, Actions Banque ottomane, Crédit Mobilier, Tarc.

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 8 mars.
Change sur Londres, 4.86 0/0; change
sur Paris, 513 3/4
Valeur de l'or, 114 3/8
Café good fair, (la livre) 16 3/4
Café good Cargoes, (la livre) 17 1/4
Marché nominal.
Dépêches de MM. Schlegelhaufen et Co.
représentés à Roubaix par M. Bulteau Des-
barrats:
Havre, 8 mars.
Cotons: Ventes 1,000 b., bonne de-
mande, marché très-ferme.
Liverpool, 8 mars.
Cotons: Ventes 12,000 b. Marché
soutenu.
Manchester, 8 mars.
Cotons: Marché meilleur.
New-York, 8 mars.
Cotons: Ventes 9/4.
Recettes de 4 jours: 45,000 b.
(Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.)
Liverpool, 8 mars.
Cotons: Ventes 12,000 b. Disponibles
soutenus, livrables, baisse 1/16.
Havre, 8 mars.
Cotons: Ventes 1,500 b., fermes.
New-York, 8 mars.
Recettes 45,000 b.
Cotons: 12 3/4.

ROUBAIX 8 MARS 1876.

Bulletin du jour

Les organes de la gauche se félicitent
des résultats produits par l'élection
de dimanche. Ils ont des grâces d'Etat qui
nous font complètement défaut pour ju-
ger la situation de telle sorte. Ils affir-
ment, et notamment le Journal des Dé-
bats, que les républicains modérés sont
assurés de la majorité dans la nouvelle
Assemblée législative. Oui! si l'on ti-
ent pour modérés les amis de M. Gambetta
et M. Gambetta lui-même. Mais c'est
précisément cette modération qui est
contestée et contestable. Le raisonne-
ment du Journal des Débats est donc
fondé sur cette erreur de logique qu'en

termes d'école on appelle une pétition
de principe. Pour nous, qui ne nous
payons ni de mots ni d'illusions, nous
voyons clairement que la majorité de la
nouvelle Chambre législative sera dans
la main de M. Gambetta et non point
dans la main de M. Thiers.
Cette majorité suivra la politique dont
le programme est développé chaque
matin depuis cinq ans dans les colonnes
de la République française; elle y met-
tra plus ou moins de fougue, plus ou
moins de brutalité, mais elle ira où elle
vendra d'aller jusqu'au bout du pro-
gramme et de la politique. Le but est
marqué, on essaiera de l'atteindre, et si
on ne l'atteint pas c'est qu'un événement
providentiel modifiera la situation des
hommes et le caractère des pouvoirs.
Voilà le vrai, voilà le réel, voilà l'indis-
cutable! Nous en sommes à l'application
des principes du gouvernement
Jacobin.
La seule question dont la solution
reste pendante est de savoir si les vio-
lences seront ou ne seront pas évitées.
Mais quant à supposer que dans la nou-
velle Chambre législative les violents su-
biront l'influence des modérés, c'est
prendre le contre-pied du bon sens et de
l'histoire.
Dans la Convention, est-ce la plaine
qui a eu raison de la montagne ou la
montagne qui a eu raison de la plaine?
Le Journal des Débats pourtant devrait
répondre à cette interrogation qui porte
simplement sur un point de fait. Au
surplus, le phénomène qui se produit
aujourd'hui dans les négociations rela-
tives à la constitution du nouveau cabi-
net est de nature à détruire l'illusion du
Journal des Débats et des hommes
d'Etat dont il est l'organe. Si M. Casimir
Périer avait été chargé de former un
cabinet au mois de décembre der-
nier, aurait-il mis en avant les exigen-
ces qui rendent aujourd'hui l'accord si
difficile entre lui et le chef de l'Etat?
Ne se serait-il pas contenté de mini-
miser de concessions, qu'il a dépassé
depuis huit jours? Qu'on ne nous dise
donc pas que les modérés auront un
influence quelconque sur les violents:
c'est le contraire qui est toujours et
qui sera toujours vrai. Aujourd'hui, M.
Casimir Périer n'est en état d'exercer
aucun influence, et ce seulement en
situation de les subir tout.

Ces vérités de fait, M. Thiers les a
perçues mieux que qui que ce puisse
être. L'ancien président de la Républi-
que sait parfaitement que ce n'est plus
lui qui peut exercer un pouvoir modé-
ré, mais M. Gambetta. Il l'a mar-
qué par un mot qui n'en de nos correspon-
dants de Paris nous rapporte et qui est
bien l'expression des désirs suprêmes et
désespérés de son ambition. Il a dit:
« Je ne demande à redevenir président
de la République que pendant un jour! »
Pourquoi M. Thiers borne-t-il ses
souhaits à si peu de chose? C'est qu'il
comprend que sa domination ne pour-
rait, au cas où elle deviendrait possible,
durer plus d'un jour, plus d'une heure.
Un jour, une heure ce serait assez pour
lui, assez pour satisfaire son orgueil,
assez pour assouvir ses rancunes, assez
pour se draper une dernière fois dans
le manteau de Washington, assez pour
avoir le droit d'aller mourir comme
Dioclétien, en regardant pousser, en guise
de légumes, les bourgeois sanglants des
arbres de la liberté.
Les modérés ne sont donc pas maîtres
de la Chambre législative et le danger
est plus pressant, plus visible que ne le
voudrait le Journal des Débats. Est-ce

à dire pour cela qu'il faille désespérer
du maintien de l'ordre et surtout du
triomphe final de la politique conserva-
trice? A Dieu ne plaise que nous concep-
tions une telle pensée. La Chambre lé-
gislatrice pourra s'agiter, voter, manifes-
ter, faire du bruit et causer du scandale;
elle n'est heureusement pas le seul pou-
voir de l'Etat. Le Sénat et le maréchal
peuvent infirmer ses décisions et au
besoin gouverner sans elle.
Or, nous avons de bonnes raisons pour
croire que le Sénat, malgré les défail-
lances qu'il ont infligé si déplorablement
sur la constitution de sa partie inamo-
vable, sera un corps politique très-résis-
tant, très-ferme dans sa volonté de faire
prévaloir les principes de modération et
de sagesse et de sauvegarder l'ordre et
la paix civile. Quant au chef de l'Etat,
il est plus que jamais résolu à ne point
faillir aux devoirs que la situation lui
impose. Si donc la Chambre législative
se jette à corps perdu dans la politique
violente, l'aboutissement extrême de
cette politique serait un conflit dans
lequel cette Chambre s'annulerait. Ce
serait fâcheux, ce serait effrayant peut-
être, mais ce ne serait pas irrémédiable-
ment funeste à la France et à la société.
Cette situation nous suffit provisoirement.

Nous ne tarderons pas d'ailleurs à être
édifiés d'une façon préliminaire sur les
réelles tendances de la majorité répu-
blicaine de la Chambre législative. Le
vote relatif à la constitution des bureaux
fournira là-dessus des éclaircissements
précieux. Les noms sur lesquels se por-
tera le libre choix des députés auront
par eux-mêmes une signification précise.
Ce vote acquerra donc toute la valeur
d'une manifestation d'autant plus grave
qu'elle n'aura pu être concertée. Nous
le commenterons donc avec le plus grand
soin.

Chronique parlementaire

Versailles, 7 mars.
Le Sénat a tenu aujourd'hui une courte
séance qui n'était pas publique. M.
Gauthier de Rumilly, doyen d'âge, a pris
parole au fauteuil présidentiel. MM. de
Raineville, Lacaze-Laplague, Vandier
et de Colombet remplissent provisoire-
ment les fonctions de secrétaires comme
était le plus jeunes sénateurs. Le Sénat
a décidé d'adopter l'ancien règle-
ment de l'Assemblée nationale comme
son propre règlement. Vu le nombre
restreint de membres composant le Sé-
nat, il a décidé que, comme à l'ancien
Corps Législatif, il n'y aurait que neuf
bureaux au lieu de 15 qui existaient
auparavant. Le Sénat a pris
sans débat les résolutions qui lui étaient
proposées par son président. — Demain
à 2 heures séance publique. — Tirage
au sort des bureaux.

La chambre des députés s'est réunie
aujourd'hui en séance non publique. M.
le général Allard étant, en l'absence de
M. Raspail et Thiers le doyen d'âge des
membres présents, a occupé le fauteuil
présidentiel. MM. Le Provost de Launay,
Echassériaux fils, Marcelin Pelet, et
Jean Casimir Périer, étaient les mem-
bres les plus jeunes, ont pris place au banc
des secrétaires. M. Cochery et d'autres
membres ont fait observer que les pou-
voirs de l'Assemblée nouvelle n'ayant
pas encore expiré, la chambre ne pou-
vait rien décider.
M. Dufaure, vice-président du conseil
appuyant l'observation de M. Cochery et
autres membres, a rappelé aussi que
l'Assemblée nationale ayant, dans la

plénitude de la souveraineté, décidé que
la transmission de ses pouvoirs aurait
lieu le 8 mars, la chambre actuelle
n'avait encore aucune existence légale
et ne pouvait prendre en effet aucune
résolution; que, d'autre part, l'Assem-
blée nationale représentée par son bu-
reau et sa commission de permanence,
avait décidé que la transmission de ses
pouvoirs aurait lieu le 8 mars à 2 heures,
que la chambre actuelle ne pouvait en
conséquence pas modifier cette heure.
M. le vice-président du conseil a
ajouté que la réunion actuelle des dé-
putés ne pouvait servir que d'office de
facilité à l'installation de son bureau
provisoire qui aura lieu demain, et de de-
venir de l'heure de la réunion, à demain.
Sur ces observations la chambre a
décidé qu'elle se réunirait demain, à 1
h. 1/2, pour installer son bureau provi-
soire qui se réunirait à 2 heures, à la
transmission des pouvoirs de l'Assem-
blée nationale, et qu'elle se réunirait
après cette cérémonie pour régler ses
ordres du jour.

L'Union républicaine s'est réunie à
l'Hôtel des Réservoirs, à l'issue de la
séance des Chambres. M. Gambetta a
prononcé une allocution dans laquelle il
a insisté sur la nécessité de l'union de
tous les républicains en présence de la
situation ministérielle actuelle, et a fait
ressortir qu'il était nécessaire que tout
le parti républicain prenne des résolu-
tions communes pour déclarer qu'étant
la majorité, il n'appuyera qu'un cabinet
nettement républicain.
La réunion a décidé qu'elle devait in-
viter la gauche républicaine à venir dé-
libérer avec elle; que si une question de
préséance était soulevée, qu'elle de-
mande à la gauche républicaine de l'ad-
mettre à délibérer avec elle dans son
foyer, en déclarant qu'elle n'engageait
la gauche républicaine à venir dans le
local de l'Union républicaine, que parce
qu'il ne s'agit que de la plus vaste.
En conséquence, une délégation de
l'Union républicaine, déléguée dans
laquelle figure M. Gambetta vient de se
rendre à la réunion de la gauche, hôtel
de France, pour lui exprimer ces désirs
et l'inviter à délibérer en commun sur la
question ministérielle. Comme l'Union
républicaine avait adressé des lettres de
convocation à tous les membres du parti
républicain pour une séance plénière,
plusieurs membres de la gauche assis-
taient à la réunion de l'Union républi-
caine.
Après avoir entendu les délégués, la
gauche républicaine s'est réunie dans
le local de l'Union républicaine et elle a
déclaré que ses membres délibéreraient
avec ceux de cette dernière réunion sans
distinction de groupe.

Le Journal de Paris publie la note
suivante qui lui a été communiquée:
« Divers journaux ont parlé d'une réu-
nion de membres du Sénat qui a eu lieu
hier chez le général Changarnier. Nous
croyons avoir qu'il s'agit d'un certain
nombre de sénateurs, ayant fait
partie de la majorité de l'Assemblée na-
tionale ou nouvellement élus, se sont
rencontrés chez l'honorable général pour
s'entendre de la situation. Il a été unani-
mement reconnu qu'il y avait lieu d'ef-
facier toutes les divisions et subdivisions
de parti et de groupes qui avaient frac-
tionné l'Assemblée précédente. Sans
consulter en ce moment de réunion ré-
gulièr et permanente, tous les sénateurs
présents ont paru disposés à s'entendre
pour la défense des intérêts conserva-

teurs et du gouvernement du maréchal
sur le terrain franchement accepté de la
constitution qui nous régit. »
On annonce que M. Raspail serait ap-
pelé, comme doyen d'âge, à présider
les premières séances de la Chambre
des députés. La légitimité de cette dési-
gnation est l'objet de quelques contesta-
tions. L'Echo universel fait remar-
quer, en effet, que la commission de re-
censement des Bouches-du-Rhône ne
pourra proclamer l'élection de M. Ras-
pail assez à temps pour que celui-ci
puisse remplir les fonctions présidentielles.
Au dernier moment le bruit se répand
que M. Raspail, malade, n'assistera pas
à la séance de demain. M. Louis Blanc,
dont la santé est toujours chancelante,
a néanmoins annoncé l'intention d'assis-
ter à l'ouverture de la session. M. Victor
Hugo n'est pas venu à Versailles aujour-
d'hui; il n'assistera pas, dit-on, à la
séance de demain.

On confirme la nouvelle du mariage
arrangé par M. Sella, à Vienne, entre le
prince Thomas, duc de Gènes, officier
dans la marine italienne, neveu de
Victor Emmanuel, et l'archiduchesse Ma-
rie-Christine, fille de l'archiduc Charles-
Ferdinand et de l'archiduchesse Eliza-
beth.
Le nouveau président de l'Equateur
vient d'adresser au Saint-Père une lettre
que nous regrettons de ne pouvoir re-
produire en entier. Dans cette lettre, M.
Antonio Borrero s'engage à respecter
« et à faire respecter la religion catho-
lique, et à conserver à l'Eglise la
« juste liberté dont elle a besoin pour
« l'exercice de son ministère. »
On voit que le nouveau magistrat su-
prême de la république de l'Equateur
suit fidèlement les traditions de son
éminent prédécesseur, Garcia Moreno,
assassiné, il y a quelques mois à peine,
en haine des services qu'il avait rendus
à l'Eglise et à son pays.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de
Roubaix.)
Paris, mardi 7 mars.
Tout est décidé maintenant. M. Casimir
Périer voulait, dit-on, deux porte-
feuilles pour la gauche et trois pour le
centre gauche; M. Dufaure a refusé ou
n'a pu accorder ce qu'on lui demandait,
et l'on a décidé que la constitution du
nouveau ministère serait reculée jus-
qu'après la formation des bureaux.
On assure que la répartition des por-
tefeuilles entre les divers groupes par-
lementaires n'a pas été la seule pierre
d'achoppement, et que M. Dufaure a dû
se montrer nettement opposé au projet
annoncé par M. Casimir Périer, d'opérer
des modifications radicales dans le per-
sonnel administratif.
Il y a eu aujourd'hui Conseil des mi-
nistres; on y a accepté, paraît-il, la ques-
tion du message présidentiel, y aura-t-il
un message, ou n'y en aura-t-il pas?
On ne le sait encore. Ce que nous savons,
c'est que, parmi les conseillers du maré-
chal il s'en est trouvé quelques-uns et
des plus écoutés d'ordinaire, qui com-
battaient l'opportunité d'un message,
obligeant le maréchal à se démettre, et
qui espéraient l'avantage d'attendre les
manifestations des groupes parlementaires.

On dit que M. Raspail ne manquera
pas d'aller demain à Versailles pour
présider la première séance de l'Assem-
blée. Ceux qui l'ont vu au Corps législatif
lire pour les sténographes ses discours
écrits, se demandent comment il fera
pour présider, puisque la voix lui fait
complètement défaut. Ce qui sera non
moins singulier, ce sera de voir le vieux
révolutionnaire assisté, en qualité de
secrétaire, de MM. Leroy de Loulay fils,
Echassériaux fils, Janvier de la Motte
fils, qui sont les plus jeunes députés, et
dont les opinions bonapartistes ne dé-
mentent en rien les convictions pater-
nelles.
M. d'Audiffret-Pasquier sera élu sans
contestation, président du Sénat, et M.
Grévy a déclaré qu'il acceptait d'être
porté à la présidence de la Chambre des
députés.
On connaît à présent les résultats
complets de l'élection de dimanche, et
vous pouvez voir qu'ils confirment nos
appréciations formulées il y a quinze
jours. Il y aura environ 350 républicains
de toutes nuances; le Rappel dit ce ma-
tin 352, environ 100 bonapartistes et 80
députés appartenant aux nuances inter-
médiaires: orléanistes, légitimistes con-
stitutionnels, c'est-à-dire conservateurs
sans nuance définie.
Evidemment, il appartient aux bon-
apartistes de constituer le groupe prin-
cipal de la minorité, cette minorité qui,
par un singulier revirement, sera plus
gouvernementale que la majorité, c'est-
à-dire plus dévouée au chef de l'Etat,
plus résolue à soutenir son pouvoir et ses
ministres. M. de Girardin, qui a con-
servé une haine éternelle contre
l'Empire, parce que l'Empire n'a jamais
voulu rien faire de lui, déclare que cette
rentée sur la scène politique du parti
impérialiste est son arrêt de mort. C'est
aller un peu vite en besogne, et au moins
les républicains qui réclament pour
eux-mêmes le droit de faire leurs preuves
de capacité, devraient bien ne pas se
hâter d'enterrer leurs adversaires...
dans des articles de journaux.

Presque tous les députés et sénateurs
se sont rendus à Versailles aujour-
d'hui. Beaucoup d'anciens députés non
réélus sont allés toucher leur traite-
ment afin de ne point assister demain à
l'arrivée et à l'installation de ceux qui
ont été plus heureux. Parmi les victimes
du scrutin, celle qui a provoqué les
plus impitoyables railleries est M. Guyot-
Montpyroux, ancien député, celui qui
s'est fait un jour le vicomte de Montpy-
roux: on avait annoncé son élection le
matin, il se croyait élu, il avait déjà
pris le pansache. Quelques heures après
arriva la dépêche annonçant le succès de
son concurrent. Il fallut rendre le pansa-
che.
C'est dimanche que seront dites à
Versailles les prières ordonnées par une
loi: le président de la république et les
présidents des deux chambres qui au-
ront été élus assisteront à cette cérémo-
nie; mais, en raison du caractère des
élus, l'assistance sera moins nombreuse
que d'habitude.
Je vous engage plus que jamais à
vous défier des caquets de toutes espèces
que vont lancer les nouvelles par-
lementaires; en voici un, par exemple,
on a dit que M. Léon Reuault allait
être nommé procureur général à Paris;
or, il va de soi que l'ex-préfet de police
n'a voulu être député que pour viser
plus haut.
On annonce aussi que M. Ricard va
être pourvu d'un portefeuille: or, il
n'est ni député ni sénateur, et, hier en-

si souriantes... ce sommeil l'a conduit
jusqu'ici...
Le malheureux heurta la couchette
de son front:
— Tu aimais la prière, Rosette, le
calme des églises, les parfums de l'en-
cens, tout ce que je réprovoque, tout ce
que je hais! Tout à l'heure on pouvait
arrêter et guillotiner ton père s'il eut
dit un mot de plus... Et cependant, je
veux pour toi une place dans le cime-
tière de Saint-Hélène... une nuit, j'y
amènerai un prêtre, un de ceux qui ne
prétent pas serment à la constitution, et
je le supplierai à genoux de dire pour
toi des prières...
De grosses larmes roulèrent sur les
joues de Simon.
Il replaça la tête livide sur la robe
blanche, rapprocha les ossements épars,
souleva le fardeau informe et funèbre,
et chargé de cette dépouille, il remonta
dans la cour.
L'incendie avait pris des proportions
gigantesques. Les toitures s'écroulaient
entre les murailles; il ne restait plus
rien de Coëtquen que son ar-
mour de pierre haute, qu'à l'outil
comme au feu.
Les flammes qui s'échappaient de cet
immense foyer projetaient au loin une
lumière rouge; au delà de cette zone,
l'obscurité se faisait plus profonde.
(A suivre.)

Fénelon du Journal de Roubaix

DU 9 MARS 1876.

Le Trésor de l'Abbaye

(Faisant suite à PATRIS.)
PAR RAOUL DE NAVERY
IX
LE MYSTÈRE DE LA MORT
(SUITE.)

Jean l'Enclume lui-même ne se sen-
tit pas le courage de lutter contre Si-
mon; il pensait d'ailleurs qu'ayant perdu
son temps à guetter l'introuvable tré-
sor des Coëtquen, il ferait bien de cher-
cher ailleurs une compensation.
Un mouvement de recul s'opéra dans
le groupe des pillards.
— Qui veut m'aider à enlever d'ici
ma chère morte? demanda l'intendant.
Je ne laisserai point la dépouille de Ro-
sette dans cette demeure maudite... Il
me faut pour elle une place en terre
sainte...
Un éclat de rire éclata parmi les
spectateurs de cette scène.
Jean l'Enclume qui l'avait poussé,
s'avança vers Simon.

— Eh bien! eh bien! citoyen Brutus,
dit-il, qu'est-ce qui te prend à cette
heure? oublies-tu que nous en avons
fini avec les superstitions... la terre
sainte pour les os de ta fille? mais la
boue du premier fossé venu les abritera
aussi bien que le cimetière... d'ailleurs
le recteur de Saint-Hélène n'est plus
dans la cure, et quant à l'abbé Guéthe-
noc, nous l'avons proprement branché
l'autre nuit...
Simon baissa la tête.
Jean l'Enclume reprit d'une voix
railleuse:
— Le comité nantais t'a envoyé à
Dinan comme un bon, un zélé patriote...
attacheras-tu un masque sur ton vi-
sage? L'ex-intendant des marquis de
Coëtquen garderait-il le culte de la
noblesse et l'amour des calotins?
— Moi! s'écria Simon, tu pourrais
penser...
— Dame! fit Jean l'Enclume, un
mot de plus et tu deviendrais suspect...
Ce mot fit tressaillir Simon de la tête
aux pieds.
Etre suspect, à cette époque, c'était
être condamné d'avance.
Simon connaissait trop le terrible
sens de cette expression, depuis qu'il
était le citoyen Brutus, pour ne point
s'épouvanter de la menace qu'il en ren-
fermait.
Un horrible combat se livra dans son

âme. Il fut tenté, durant l'espace d'une
seconde, de crier aux misérables qui
l'entouraient:
— Accusez-moi! condamnez-moi si
vous le voulez. Je n'ai plus que faire
de ma vie, Rosette est vengée.
Mais il se souvint que Gaël s'était
enfui.
Annibal riait dans un coin de l'ou-
hliette.
— Allo! allo! citoyen Brutus,
dit-il, tu le sais mieux que personne,
nous n'avons point d'âme, et par antip
importe peu dans quel lieu reposent nos
dépouilles.
— La République ne condamne point
les sentiments paternels! dit Scévola
d'une voix sentencieuse; le citoyen
Brutus a raison de ne pas vouloir que
le corps de sa fille demeure d'ans l'asile
de la tyrannie.
— Jean l'Enclume se précipita vers
la couchette sur laquelle reposait la
morte, et avant qu'il fut possible à Si-
mon de défendre contre la profanation
le cadavre de l'innocente Rosette, le
forgeron y porta la main...
Un cliquetis funèbre retentit dans
l'oubliette, les os disjointes n'ont sur le
lit de camp, et le crâne blanchi roula
sur le sol.
— Arrière! fit Simon, arrière! vous
profanez une tombe...
Son regard fut si foudroyant, son

geste si terrible, que le forgeron lui-
même garda le silence.
Les sans-culottes reculèrent, quel-
ques-uns regagnèrent l'escalier, la lu-
mière des torches s'éteignit par degrés,
et bientôt il ne resta plus dans le cachot
que l'intendant et ses deux secrétaires.
— Tu te compromets, citoyen Brutus!
lui dit Scévola d'une voix sombre.
— Le fait est, ajouta en riant Annibal,
que pour un pur...
— Qui ose m'accuser d'incivisme?
demanda Simon d'un air farouche.
— Certes, ce n'est pas moi! fit Scévola
humblement.
— Ni moi, ajouta Annibal, cepen-
dant on peut tenir des propos, et il me
semble urgent qu'une action d'éclat...
Simon se redressa:
— J'ai promis aux patriotes les tré-
sors de l'abbé de L'ahon, dit-il, allez
les prendre!
— Et toi? demanda Scévola.
— Moi! répondit Simon, j'ai besoin
de pleurer.
Les deux secrétaires remontèrent
l'escalier en vis de la Tour-Ronde, et
bientôt une immense clameur de joie
apprit à l'ancien intendant que les sans-
culottes se réjouissaient à l'avance du
pillage promis.
La voix de Jean l'Enclume entonna
une chanson dans laquelle l'ignoble le
disputait à l'horrible, puis les voix, les

bruits s'éteignirent, et l'on n'entendit
plus au fond du souterrain que le clapote-
ment de l'eau battant la tour massive,
puis plus haut les sifflements de l'in-
cendie qui continuait ses ravages.
Simon était tombé à genoux.
— Parlez-moi, dit-il, pardonnez-
moi, tu étais un ange, et je suis resté
un misérable! Ce père que tu couvrais
d'innocentes caresses, comme tu l'au-
rais méprisé s'il t'avait été donné de
lire dans le fond de son âme. Une
seule vertu me restait, mon amour
pour toi... Je t'aimais, Rosette, jusqu'à
m'élever et devenir un héros pour que
tu me dises: — C'est bien... ou jusqu'à
commettre un crime afin de voir plus
riche, plus envié... Dieu t'a punie pour
me châtier. Il a pris l'agneau et il a épar-
gné le loup. Durant toute mon exis-
tence, je n'ai eu que toi pour tendresse,
pour but, pour idole, et cet amour t'a
conduite à mourir de faim dans un ca-
chot...
Tu le disais, tu le devinait: — « Ma
destinée sera semblable à celle de Ma-
dame Blanche... » — J'ai amené ici la
marquise, et toi, toi seule as pu l'en
arracher... Je me souviens maintenant
de tes étranges rêveries, de tes som-
meils lucides, pendant lesquels tu pou-
vais agir comme une personne éveillée...
Je ne m'inquiétais pas de te voir ainsi,
ton front semblait si radieux, tes lèvres,

si souriantes... ce sommeil t'a conduit
jusqu'ici...
Le malheureux heurta la couchette
de son front:
— Tu aimais la prière, Rosette, le
calme des églises, les parfums de l'en-
cens, tout ce que je réprovoque, tout ce
que je hais! Tout à l'heure on pouvait
arrêter et guillotiner ton père s'il eut
dit un mot de plus... Et cependant, je
veux pour toi une place dans le cime-
tière de Saint-Hélène... une nuit, j'y
amènerai un prêtre, un de ceux qui ne
prétent pas serment à la constitution, et
je le supplierai à genoux de dire pour
toi des prières...
De grosses larmes roulèrent sur les
joues de Simon.
Il replaça la tête livide sur la robe
blanche, rapprocha les ossements épars,
souleva le fardeau informe et funèbre,
et chargé de cette dépouille, il remonta
dans la cour.
L'incendie avait pris des proportions
gigantesques. Les toitures s'écroulaient
entre les murailles; il ne restait plus
rien de Coëtquen que son ar-
mour de pierre haute, qu'à l'outil
comme au feu.
Les flammes qui s'échappaient de cet
immense foyer projetaient au loin une
lumière rouge; au delà de cette zone,
l'obscurité se faisait plus profonde.
(A suivre.)